

Chapitre 4

État de la situation financière du Nouveau-Brunswick

Contenu

Que nous disent les résultats financiers de 2019 sur la situation financière de la province ?.....	49
La province peut-elle maintenir ses programmes existants ?.....	50
La province est-elle flexible dans sa capacité d'augmenter les impôts et les taxes et d'emprunter?.....	51
La province est-elle vulnérable en comptant sur des sources de recettes externes ?.....	52
Résumé des indicateurs financiers.....	52
Détails à l'appui des indicateurs de durabilité.....	54
Détails à l'appui des indicateurs de flexibilité.....	63
Détails à l'appui des indicateurs de vulnérabilité.....	67

État de la situation financière du Nouveau-Brunswick

Que nous disent les résultats financiers de 2019 sur la situation financière de la province ?

La situation financière s'est améliorée légèrement en 2019

4.1 La situation financière de 2019 de la province du Nouveau-Brunswick (la province) s'est améliorée légèrement par rapport à celle de 2018. Les tendances à court terme continuent à s'améliorer en raison du léger excédent que la province a réalisé en 2019. Ces tendances positives doivent persévérer à l'avenir afin d'améliorer la santé financière de la province.

4.2 Nous sommes arrivés à cette conclusion en analysant les douze indicateurs financiers¹ utilisés pour évaluer l'état des finances d'une entité du secteur public. Ils donnent un aperçu plus global de la situation financière de la province. Veuillez consulter la pièce 4.4 pour un résumé complet de tous les indicateurs.

Trois tendances ont changé depuis notre rapport de 2018

4.3 Depuis notre dernier rapport en 2018, nous avons modifié notre évaluation comme suit :

- la tendance à long terme d'un indicateur de durabilité est passée de défavorable à favorable (paragraphe 4.40);
- la tendance à court terme d'un indicateur de flexibilité est passée de défavorable à neutre (paragraphe 4.55);
- la tendance à court terme d'un indicateur de vulnérabilité est passée de favorable à défavorable (paragraphe 4.61).

¹ Nous faisons rapport sur douze indicateurs de la situation financière établis par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) dans un énoncé de pratique recommandée (EPR). Cette analyse a pour but de donner un aperçu plus global de la santé financière de la province, puisqu'elle permet de déceler les tendances. L'analyse apporte des précisions sur les informations publiées dans les états financiers consolidés audités, car ceux-ci donnent seulement la situation financière de la province à un moment donné.

Le changement légèrement négatif de la tendance à court-terme de la vulnérabilité n'était pas assez important pour influencer sur notre conclusion générale selon laquelle la situation financière de la province s'était améliorée légèrement par rapport à 2018.

La province peut-elle maintenir ses programmes existants ?

4.4 La capacité de la province à maintenir les programmes et les services existants sans augmenter considérablement la dette nette s'est améliorée légèrement au cours de 2019 en raison notamment de l'excédent de la province réalisé en 2019. Nous avons donc pu évaluer cinq des sept indicateurs à court terme de durabilité comme étant encore favorables cette année. Les déficits passés et la taille importante de la dette nette nous empêchent d'évaluer plusieurs indicateurs à long terme comme étant favorables. Cependant, nous avons modifié notre évaluation d'un indicateur à long terme, soit « charges totales/PIB », qui est passée de défavorable à favorable.

4.5 La pièce 4.1 présente un résumé des indicateurs de durabilité de la province. Nous avons évalué la durabilité comme étant plutôt favorable à court terme et largement défavorable à long terme.

Définition de durabilité

4.6 La durabilité indique si la province peut maintenir ses programmes et remplir ses obligations existantes envers ses créanciers sans augmenter le fardeau sur l'économie.

Pièce 4.1 – Tendances des indicateurs de durabilité

Tendances des indicateurs de durabilité

Indicateurs de durabilité	Tendance à court terme	Tendance à long terme
Actif/passif	Favorable	Défavorable
Actif financier/passif	Favorable	Défavorable
Dette nette/recettes annuelles totales	Favorable	Défavorable
Charges par fonction/charges totales	Neutre	Neutre
Dette nette/PIB	Favorable	Défavorable
Déficit accumulé/PIB	Favorable	Défavorable
Charges totales/PIB	Neutre	Favorable

Source : Le VGNB a préparé l'information.

La province est-elle flexible dans sa capacité d'augmenter les impôts et les taxes et d'emprunter ?

Tendances largement défavorables

4.7 Malgré une légère amélioration d'un indicateur à court terme depuis 2018, à notre avis, la capacité de la province d'augmenter les impôts et les taxes et d'emprunter est toujours largement défavorable à long terme en raison :

- du déclin de la vie utile de ses immobilisations (comme les écoles, les autoroutes et les ponts qui auront besoin d'être remplacés à l'avenir);
- des augmentations de ses recettes de provenance interne (comme les hausses de la TVH et des impôts sur le revenu des sociétés qui réduisent la capacité de les augmenter davantage à l'avenir).

4.8 Comme le résume la pièce 4.2, nous avons évalué la flexibilité à court et à long terme comme étant largement défavorable.

Définition de flexibilité

4.9 La flexibilité est la mesure dans laquelle un gouvernement peut changer le fardeau de sa dette ou des taxes et impôts sur l'économie afin de maintenir les programmes et de s'acquitter de ses obligations actuelles envers ses créanciers. Lorsque la flexibilité diminue, un gouvernement est moins en mesure de payer ses charges avec ses recettes de provenance interne.

Pièce 4.2 – Tendances des indicateurs de flexibilité

Tendances des indicateurs de flexibilité

Indicateur de flexibilité	Tendance à court terme	Tendance à long terme
Frais de la dette publique/recettes	Favorable	Favorable
Valeur comptable nette des immobilisations/coût des immobilisations	Défavorable	Défavorable
Recettes de provenance interne/PIB	Neutre	Défavorable

Source : Le VGNB a préparé l'information.

La province est-elle vulnérable en comptant sur des sources de recettes externes ?

Tendances favorables en général

4.10 Malgré un léger changement négatif dans un indicateur à court terme de favorable à neutre, à notre avis, la province est moins vulnérable aux sources de recettes externes en raison :

- des augmentations de ses recettes de provenance interne;
- d'une dépendance moins grande sur le gouvernement fédéral pour l'aider à financer de grands projets d'infrastructure;
- de la gestion et du contrôle de son exposition aux fluctuations des devises.

4.11 Comme le résume la pièce 4.3, nous avons essentiellement évalué la vulnérabilité à court et à long terme comme étant favorable.

Définition de vulnérabilité

4.12 La vulnérabilité est la mesure selon laquelle un gouvernement dépend de sources de financement sur lesquelles il n'exerce pas de contrôle ou d'influence.

Pièce 4.3 – Tendances des indicateurs de vulnérabilité

Tendances des indicateurs de vulnérabilité

Indicateur de vulnérabilité	Tendance à court terme	Tendance à long terme
Paiements de transfert/recettes totales	Neutre	Favorable
Dette en devises/dette nette	Favorable	Favorable

Source : Le VGNB a préparé l'information.

Résumé des indicateurs financiers

4.13 Dans la pièce 4.4, nous résumons notre analyse de tous les indicateurs financiers de la province dans laquelle nous montrons :

- les indicateurs de chaque catégorie (durabilité, flexibilité et vulnérabilité);
- l'objectif de chaque indicateur;
- la tendance à court terme (deux ans) et la tendance à long terme (dix ans);
- un renvoi au paragraphe dans le présent chapitre où nous étudions chaque indicateur plus en détail.

Pièce 4.4 – Résumé des indicateurs de la situation financière

	Indicateur	Objectif	Tendance à court terme	Tendance à long terme	Changement de tendance par rapport à l'exercice précédent	Paragraphe
Durabilité	Actif/passif	Mesure à quel point le gouvernement finance ses activités en émettant des titres de créance	Favorable	Défavorable	Aucun changement	4.15
	Actif financier/passif	Mesure à quel point des recettes futures seront requises pour payer les opérations passées	Favorable	Défavorable	Aucun changement	4.19
	Dettes nettes/recettes annuelles totales	Détermine s'il faudra plus de temps pour payer les opérations passées	Favorable	Défavorable	Aucun changement	4.23
	Charges par fonction/charges totales	Donne la tendance des dépenses gouvernementales au fil du temps	Neutre	Neutre	Aucun changement	4.27
	Dettes nettes/PIB	Donne la relation entre la dette nette et l'activité économique	Favorable	Défavorable	Aucun changement	4.33
	Déficit accumulé/PIB	Mesure la somme des résultats des activités de l'exercice considéré et des exercices antérieurs par rapport à la croissance économique	Favorable	Défavorable	Aucun changement	4.37
	Charges totales/PIB	Donne la tendance des dépenses gouvernementales au fil du temps par rapport à la croissance économique	Neutre	Favorable	Changement de la tendance à long terme auparavant défavorable	4.40
Flexibilité	Frais de la dette publique/recettes	Mesure à quel point les décisions d'emprunt passées limitent la capacité de remplir les engagements actuels en matière de finances et de services	Favorable	Favorable	Aucun changement	4.47
	Valeur comptable nette des immobilisations/coût des immobilisations	Mesure la durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles utilisées pour fournir des produits et services	Défavorable	Défavorable	Aucun changement	4.51
	Recettes de provenance interne/PIB	Mesure à quel point les recettes sont tirées de l'économie	Neutre	Défavorable	Changement de la tendance à court terme auparavant défavorable	4.55
Vulnérabilité	Paiements de transfert/recettes totales	Mesure le degré de dépendance envers un autre ordre de gouvernement	Neutre	Favorable	Changement de la tendance à court terme auparavant favorable	4.61
	Dettes en devises/dettes nettes	Mesure le degré de vulnérabilité du gouvernement face aux fluctuations des cours de change	Favorable	Favorable	Aucun changement	4.66

Source : Le VGNB a préparé l'information.

Détails à l'appui des indicateurs de durabilité

Définition de durabilité 4.14 La durabilité indique si la province peut maintenir ses programmes et remplir ses obligations existantes envers ses créanciers sans augmenter le fardeau de la dette consolidée sur l'économie.

Rapport entre l'actif et le passif

Aucun changement par rapport à l'exercice précédent 4.15 Nous avons évalué la tendance à court terme comme étant favorable et la tendance à long terme comme étant défavorable.

4.16 Pour les trois derniers exercices, cet indicateur s'est amélioré légèrement, ce qui indique une tendance favorable à court terme. Pour les dix derniers exercices, le pourcentage de la province a eu tendance à baisser davantage en dessous de 100 %, indiquant ainsi que la province a financé ses activités par l'émission de dette consolidée. C'est une tendance à long terme défavorable que nous aimerions voir s'inverser.

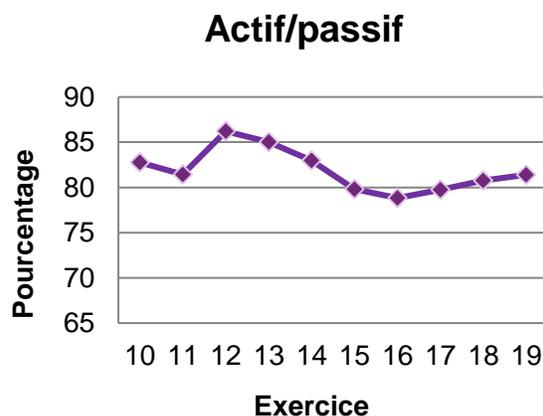
4.17 Nous présentons l'indicateur de durabilité du rapport entre l'actif et le passif à la pièce 4.5.

Comment lire la pièce 4.18 Un ratio entre l'actif et le passif inférieur à 100 % et à la baisse signale une tendance négative, car la province a un passif supérieur à son actif. Cela signifie que le gouvernement a accumulé des déficits et a financé ses activités par l'émission de dette consolidée.

Pièce 4.5 – Rapport entre l'actif et le passif

Rapport entre l'actif et le passif

Exercice	Actif total (en milliards de dollars)	Passif total (en milliards de dollars)	Actif total/passif total (en pourcentage)
2010	12,0	14,5	82,8 %
2011	13,6	16,7	81,4 %
2012	15,0	17,4	86,2 %
2013	15,9	18,7	85,0 %
2014	16,1	19,4	83,0 %
2015	17,0	21,3	79,8 %
2016	17,5	22,2	78,8 %
2017	18,5	23,2	79,7 %
2018	19,3	23,9	80,8 %
2019	20,1	24,7	81,4 %



Source : Préparé par le VGNB d'après les données des exercices pertinents des Comptes publics avec les retraitements qui y sont indiqués.

Rapport entre l'actif financier et le passif

Aucun changement par rapport à l'exercice précédent

4.19 Nous avons évalué la tendance à court terme comme étant favorable et la tendance à long terme comme étant défavorable.

4.20 Pour les quatre derniers exercices, le pourcentage de la province pour cet indicateur s'est amélioré légèrement, ce qui indique une tendance favorable à court terme. Le pourcentage a cependant été inférieur à 100 % au cours des dix derniers exercices, ce qui signifie que des recettes futures seront requises pour payer les opérations passées. Par conséquent, nous évaluons toujours la tendance à long terme comme étant défavorable.

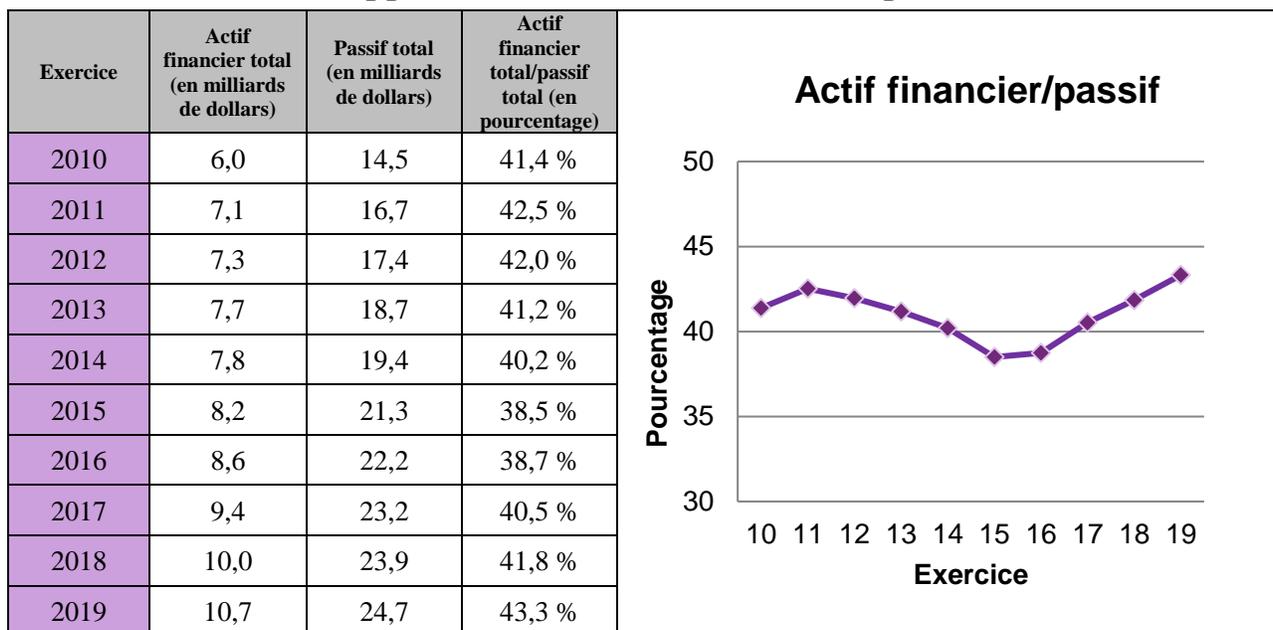
4.21 Nous présentons l'indicateur de durabilité du rapport entre l'actif financier et le passif à la pièce 4.6.

Comment lire la pièce

4.22 Un ratio entre l'actif financier et le passif qui est inférieur à 100 % laisse entendre que des excédents futurs seront nécessaires pour payer les opérations et les événements passés. Un ratio décroissant signifie une tendance négative.

Pièce 4.6 – Rapport entre l'actif financier et le passif

Rapport entre l'actif financier et le passif



Source : Préparé par le VGNB d'après les données des exercices pertinents des Comptes publics avec les retraitements qui y sont indiqués.

Rapport entre la dette nette et les recettes annuelles totales

Aucun changement par rapport à l'exercice précédent

4.23 Nous avons évalué la tendance à court terme comme étant favorable et la tendance à long terme comme étant défavorable.

4.24 Le ratio entre la dette nette et les recettes annuelles totales de la province s'est accru de 2010 à 2016. En 2019, le pourcentage a diminué pour atteindre 144,3 %, car la dette nette est demeurée à peu près au même niveau que l'exercice précédent, tandis que les recettes totales ont diminué.

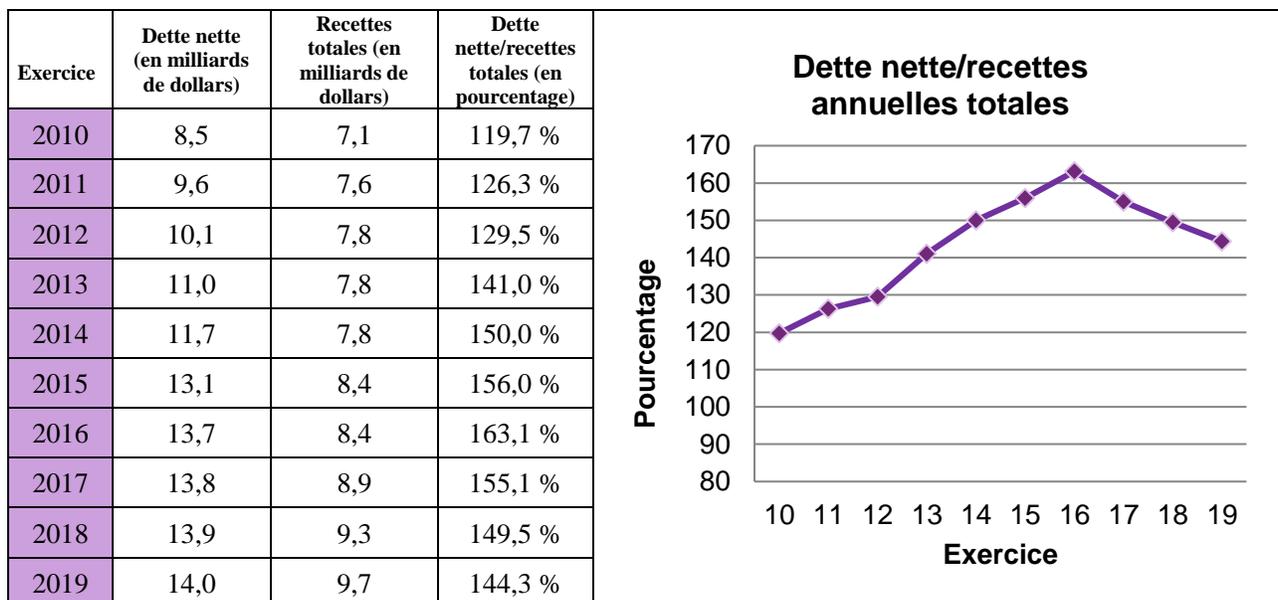
4.25 Nous présentons l'indicateur de durabilité du rapport entre la dette nette et les recettes annuelles totales à la pièce 4.7.

Comment lire la pièce

4.26 Un ratio croissant entre la dette nette et les recettes annuelles totales dénote une tendance négative, car la province aura besoin de plus de temps pour éliminer la dette nette. La dette nette donne une mesure des recettes futures qui seront nécessaires pour payer les opérations et les événements passés.

Pièce 4.7 – Rapport entre la dette nette et les recettes annuelles totales

Rapport entre la dette nette et les recettes annuelles totales



Source : Préparé par le VGNB d'après les données des exercices pertinents des Comptes publics avec les retraitements qui y sont indiqués.

Rapport entre les charges par fonction et les charges totales

Aucun changement par rapport à l'exercice précédent

4.27 Nous avons évalué les tendances à court et à long terme comme étant neutres, car il y a eu peu de changements dans la façon d'attribuer les charges aux fonctions au cours des dix derniers exercices. Les frais du service de la dette consolidée sont demeurés relativement stables au cours des dix derniers exercices.

4.28 L'incidence d'un léger excédent annuel du présent exercice et la taille de la dette nette du Nouveau-Brunswick doit être surveillée de près à l'avenir. Le fardeau des intérêts sur la dette consolidée accapare des ressources qui seraient autrement utilisées pour la prestation de services.

4.29 Nous présentons l'indicateur de durabilité du rapport entre les charges par fonction et les charges totales à la pièce 4.8 pour 2019. Cette pièce montre le montant des charges attribuées à chaque fonction pour l'exercice.

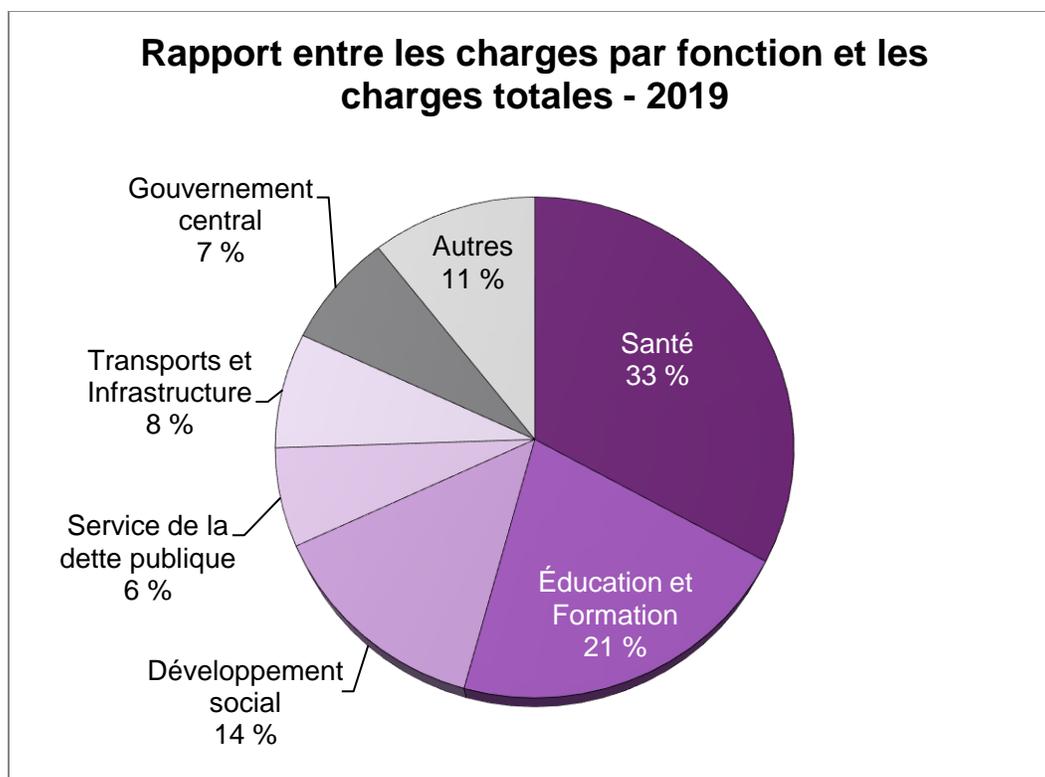
Comment lire la pièce

4.30 On peut lire les deux pièces de la présente section comme suit :

- Dans la pièce 4.8, chaque pointe de tarte représente le pourcentage des charges attribuées à chaque fonction en 2019;
- Dans la pièce 4.9, chaque ligne dans le graphique représente les charges par fonction. À mesure que la ligne progresse, elle montre, par exercice, le pourcentage des charges attribuées à chaque fonction. Lorsque la ligne diminue, la province attribue moins de ses charges totales à une fonction (c.-à-d. la fonction reçoit une plus petite pointe de tarte).

Si la province attribue plus au service de la dette consolidée, cela représente une tendance négative, car elle montre que le coût pour le service de la dette augmente.

Pièce 4.8 – Rapport entre les charges par fonction et les charges totales – 2019



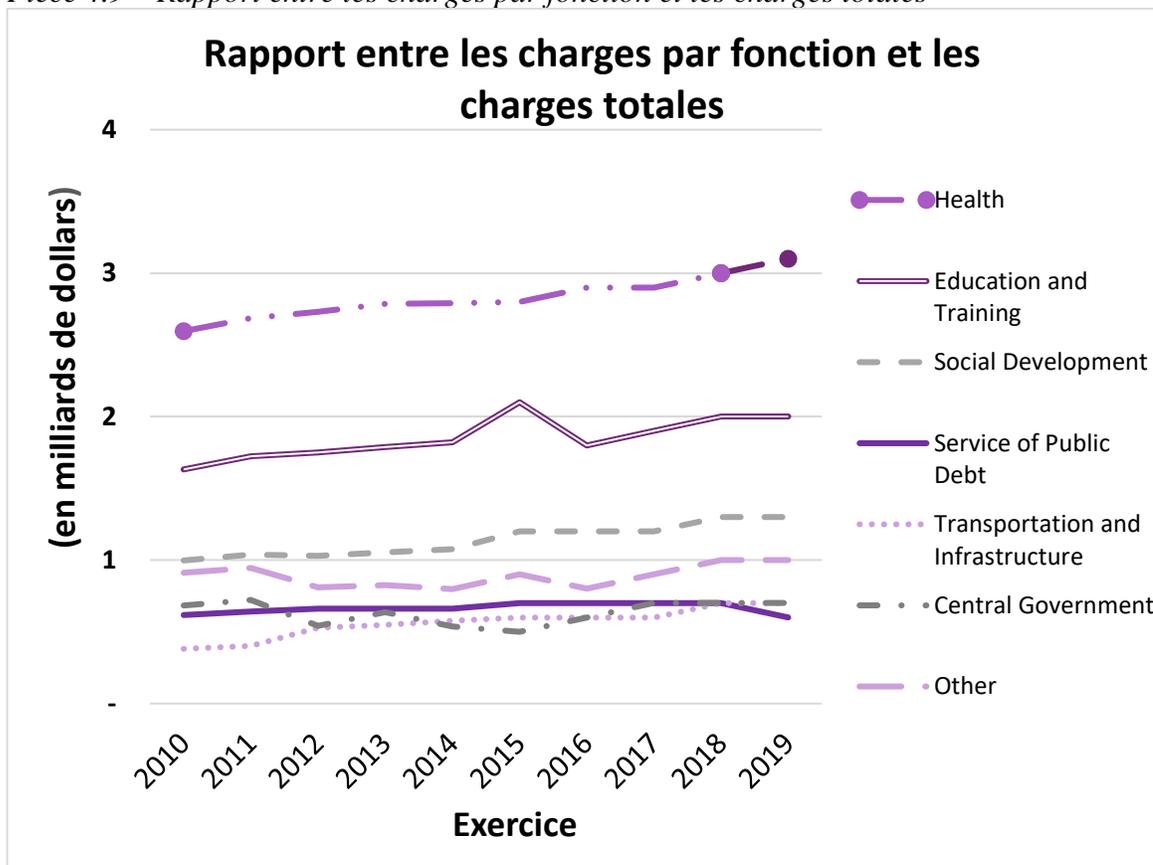
Source : Préparé par le VGNB d'après les Comptes publics de 2019

4.31 Dans la pièce 4.8, nous soulevons les observations suivantes :

- les charges en éducation et formation et en santé accaparent 54 % des charges totales en 2019, demeurant stables par rapport à 54 % en 2018;
- les charges du service de la dette publique sont presque aussi élevées que celles des transports et de l'infrastructure.

4.32 Nous présentons l'indicateur de durabilité du rapport entre les charges par fonction et les charges totales pour les dix derniers exercices à la pièce 4.9.

Pièce 4.9 – Rapport entre les charges par fonction et les charges totales



Source : Préparé par le VGNB d'après les données des exercices pertinents des Comptes publics avec les retraitements qui y sont indiqués.

« Autres » comprend : services de protection, développement économique, ressources, travail et emploi

Rapport entre la dette nette et le PIB

Aucun changement par rapport à l'exercice précédent **4.33** Nous avons évalué la tendance à court terme comme étant favorable et la tendance à long terme comme étant défavorable.

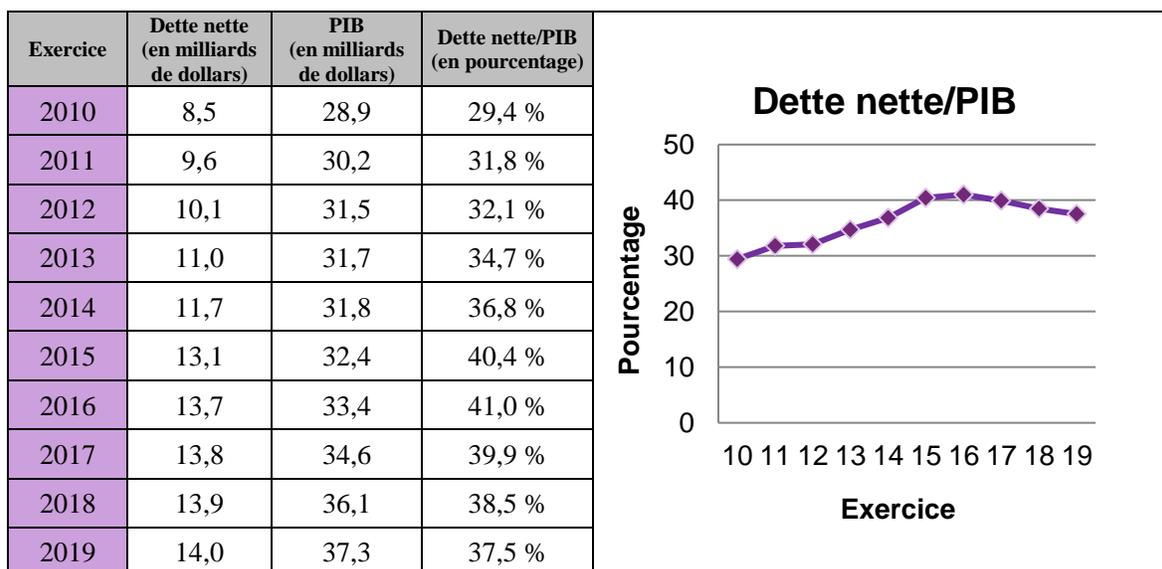
4.34 Nous remarquons une tendance négative de 2010 à 2016 parce que la dette nette de la province a augmenté plus rapidement que le taux de croissance économique. De 2017 à 2019, nous commençons à voir que la tendance s'inverse, mais le ratio est toujours plus haut élevé que celui dans la première moitié de la décennie. Pour ces raisons, nous avons évalué la tendance à court terme comme étant favorable; cependant, la tendance à long terme reste défavorable.

4.35 Nous présentons l'indicateur de durabilité du rapport entre la dette nette et le PIB à la pièce 4.10.

Comment lire la pièce **4.36** Un ratio croissant entre la dette nette et le PIB signifie une tendance négative, car la croissance de la dette nette (passif moins actif financier) dépasse la croissance du PIB.

Pièce 4.10 – Rapport entre la dette nette et le PIB

Rapport entre la dette nette et le PIB



Source : Préparé par le VGNB d'après les données des exercices pertinents des Comptes publics avec les retraitements qui y sont indiqués.

Rapport entre le déficit accumulé et le PIB

Aucun changement par rapport à l'exercice précédent

4.37 Nous avons évalué la tendance à court terme comme étant favorable et la tendance à long terme comme étant défavorable.

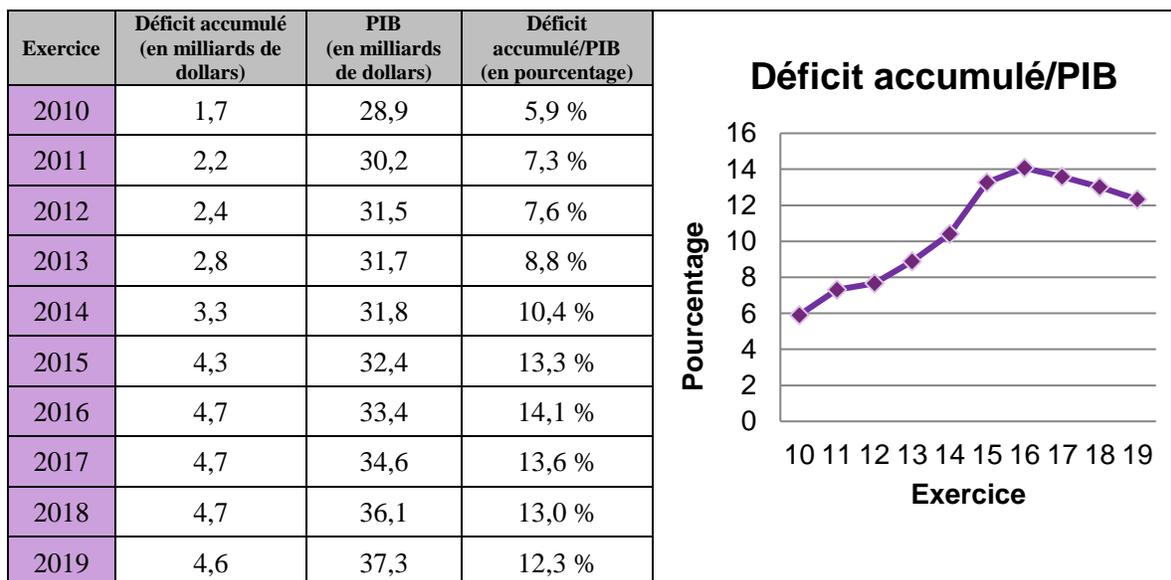
4.38 La pièce 4.11 montre une tendance négative de 2010 à 2016, car le déficit accumulé a augmenté plus que l'économie. Nous voyons que cette tendance négative a commencé à baisser de 2017 à 2019. Dans ces exercices, le déficit accumulé n'a pas changé, mais l'économie a continué à croître.

Comment lire la pièce

4.39 Un ratio croissant entre le déficit accumulé et le PIB indique une tendance négative, car la croissance du déficit accumulé est dépassée par le taux de croissance du PIB. (Le déficit accumulé donne la mesure à laquelle les recettes annuelles actuelles et passées n'ont pas suffi à couvrir les coûts annuels actuels et passés de la prestation des services.)

Pièce 4.11 – Rapport entre le déficit accumulé et le PIB

Rapport entre le déficit accumulé et le PIB



Source : Préparé par le VGNB d'après les données des exercices pertinents des Comptes publics avec les retraitements qui y sont indiqués.

Rapport entre les charges totales et le PIB

La tendance à long-terme a changé à favorable

4.40 Nous avons évalué la tendance à court terme comme étant neutre, mais nous avons modifié notre évaluation de la tendance à long terme, qui est passée de défavorable à favorable.

4.41 La pièce 4.12 montre que, de 2010 à 2019, l'augmentation du PIB était supérieure à l'augmentation des dépenses, ce qui a entraîné une diminution du pourcentage de 27,0 % à 25,7 %. Cependant, dans le court terme, de 2017 à 2019, le pourcentage est demeuré relativement stable. Nous évaluons donc la tendance à court terme comme étant neutre et la tendance à long terme comme étant favorable.

4.42 Nous présentons l'indicateur de durabilité du rapport entre les charges totales et le PIB à la pièce 4.12.

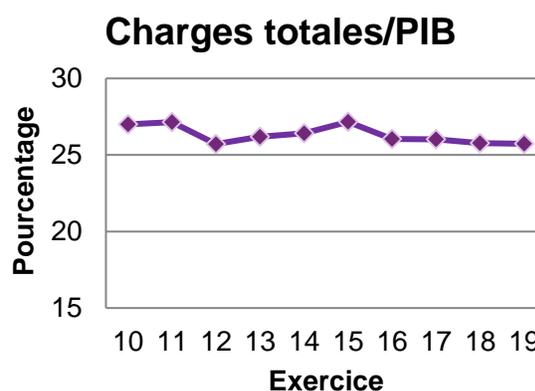
Comment lire la pièce

4.43 Un ratio croissant entre les charges totales et le PIB dénote une tendance négative, car les charges du gouvernement continuent à croître plus rapidement que l'économie.

Pièce 4.12 – Rapport entre les charges totales et le PIB

Rapport entre les charges totales et le PIB

Exercice	Charges totales (en milliards de dollars)	PIB (en milliards de dollars)	Charges totales/PIB (en pourcentage)
2010	7,8	28,9	27,0 %
2011	8,2	30,2	27,2 %
2012	8,1	31,5	25,7 %
2013	8,3	31,7	26,2 %
2014	8,4	31,8	26,4 %
2015	8,8	32,4	27,2 %
2016	8,7	33,4	26,0 %
2017	9,0	34,6	26,0 %
2018	9,3	36,1	25,8 %
2019	9,6	37,3	25,7 %



Source : Préparé par le VGNB d'après les données des exercices pertinents des Comptes publics avec les retraitements qui y sont indiqués.

Détails à l'appui des indicateurs de flexibilité

Définition de flexibilité 4.44 La flexibilité est la mesure dans laquelle le gouvernement peut changer le fardeau de sa dette ou des taxes et impôts sur l'économie afin de maintenir les programmes et de s'acquitter de ses obligations actuelles envers ses créanciers.

4.45 Un des facteurs les plus connus qui influent sur la flexibilité des gouvernements est le coût du service de la dette consolidée. Ce ratio est considéré comme un indicateur de flexibilité, parce que le service de la dette consolidée représente le premier engagement financier du gouvernement et qu'il ne lui laisse aucune flexibilité en ce qui concerne le calendrier de ces paiements.

4.46 Le coût du service de la dette publique est surtout composé des éléments suivants :

- les intérêts sur la dette consolidée de la province ainsi que les frais d'intérêts sur les contrats de location-acquisition;
- l'amortissement des gains et pertes de change;
- l'amortissement des escomptes et des primes consentis à l'émission des débentures de la province;
- le change gagné sur les intérêts et les échéances durant l'exercice.

Il ne comprend pas les remboursements du capital de la dette consolidée de la province.

Rapport entre les frais de la dette publique (consolidée) et les recettes

Aucun changement par rapport à l'exercice précédent 4.47 Nous avons évalué les tendances à court et à long terme comme étant favorables.

4.48 La pièce 4.13 montre que les frais du service de la dette consolidée en pourcentage des recettes totales de la province ont diminué en 2019 par rapport aux neuf exercices antérieurs. Cette baisse s'explique par le fait que les recettes de 2019 de la province se sont accrues et les frais du service de la dette consolidée sont demeurés stables.

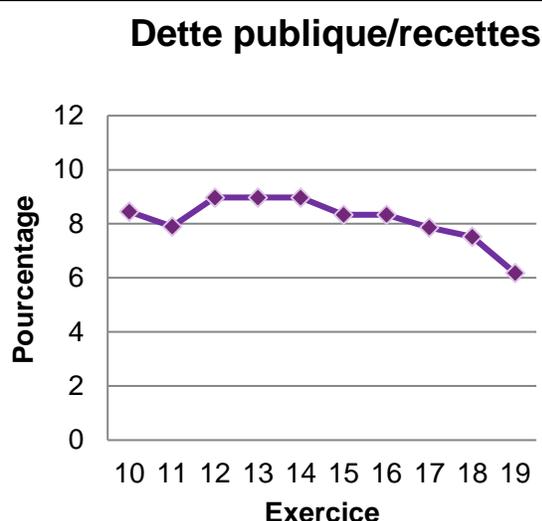
4.49 Nous présentons l'indicateur de flexibilité du rapport entre les frais de la dette publique (consolidée) et les recettes à la pièce 4.13.

Comment lire la pièce 4.50 Un ratio décroissant des frais de la dette publique (consolidée) en pourcentage des recettes dénote une tendance favorable, car proportionnellement moins de recettes sont requises pour le service de la dette consolidée.

Pièce 4.13 – Rapport entre les frais de la dette publique et les recettes

Rapport entre les frais de la dette publique (consolidée) et les recettes

Exercice	Coût du service de la dette publique (en milliards de dollars)	Recettes (en milliards de dollars)	Coût du service de la dette publique/recettes (en pourcentage)
2010	0,6	7,1	8,5 %
2011	0,6	7,6	7,9 %
2012	0,7	7,8	9,0 %
2013	0,7	7,8	9,0 %
2014	0,7	7,8	9,0 %
2015	0,7	8,4	8,3 %
2016	0,7	8,4	8,3 %
2017	0,7	8,9	7,9 %
2018	0,7	9,3	7,5 %
2019	0,6	9,7	6,2 %



Source : Préparé par le VGNB d'après les données des exercices pertinents des Comptes publics avec les retraitements qui y sont indiqués.

Rapport entre la valeur comptable nette des immobilisations et le coût des immobilisations

Aucun changement par rapport à l'exercice précédent **4.51** Nous avons évalué les tendances à court et à long terme comme étant défavorables.

4.52 La pièce 4.14 montre que la vie utile moyenne restante des immobilisations de la province est d'environ 54,8 %. Par exemple, cela signifie qu'en moyenne :

- une immobilisation avec une vie utile estimative de dix ans aura environ cinq ans de vie utile restante;

- une immobilisation avec une vie utile estimative de vingt ans aura environ dix ans de vie utile restante.

4.53 Nous présentons l'indicateur de flexibilité du rapport entre la valeur comptable nette des immobilisations et le coût des immobilisations à la pièce 4.14

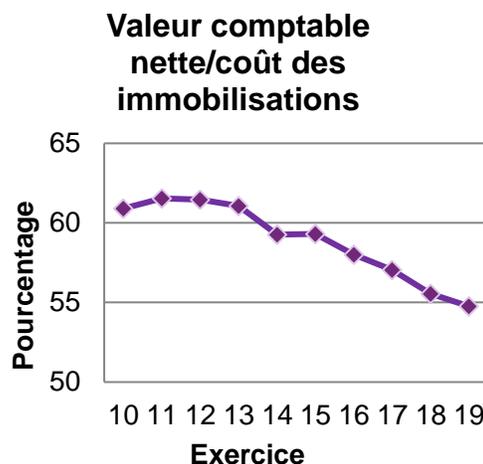
Comment lire la pièce

4.54 Un ratio décroissant entre la valeur comptable nette des immobilisations et le coût des immobilisations indique une tendance négative, car les biens sont amortis (utilisés) plus rapidement qu'ils sont remplacés. Nous tenons à avertir le lecteur au sujet de l'utilisation de cet indicateur. Il est fondé sur une estimation de la vie utile d'un bien.

Pièce 4.14 – Rapport entre la valeur comptable nette des immobilisations et le coût des immobilisations

Rapport entre la valeur comptable nette des immobilisations et le coût des immobilisations

Exercice	Valeur comptable nette (en milliards de dollars)	Coût des immobilisations (en milliards de dollars)	Valeur comptable nette/coût des immobilisations (en pourcentage)
2010	6,7	11,0	60,9 %
2011	7,2	11,7	61,5 %
2012	7,5	12,2	61,5 %
2013	8,0	13,1	61,1 %
2014	8,0	13,5	59,3 %
2015	8,6	14,5	59,3 %
2016	8,7	15,0	58,0 %
2017	8,9	15,6	57,1 %
2018	9,0	16,2	55,6 %
2019	9,2	16,8	54,8 %



Source : Préparé par le VGNB d'après les données des exercices pertinents des Comptes publics avec les retraitements qui y sont indiqués.

Rapport entre les recettes de provenance interne et le PIB

Changement de défavorable à neutre à court terme

4.55 Nous avons modifié notre évaluation de la tendance à court terme qui est passée de défavorable à neutre. Nous continuons d'évaluer la tendance à long terme comme étant défavorable.

4.56 Pour les trois derniers exercices, le pourcentage des recettes de provenance interne (comme les impôts et les taxes) et le PIB est demeuré relativement stable, ce qui indique que la province n'a pas augmenté ses recettes par la taxation de l'économie provinciale à court terme. Par conséquent, nous avons évalué la tendance à court terme comme neutre.

Aucun changement dans la tendance défavorable à long terme

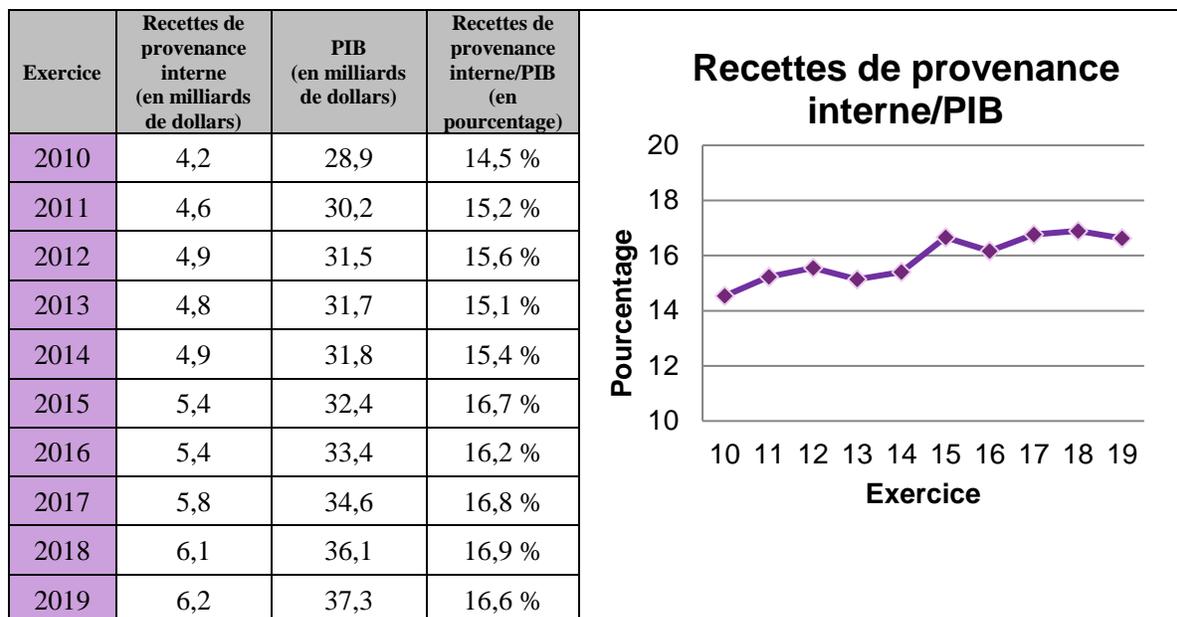
4.57 Nous évaluons toujours la tendance à long terme comme étant défavorable. De 2010 à 2019, le pourcentage des recettes de provenance interne par rapport au PIB s'est généralement accru en raison principalement du fait que le gouvernement a augmenté la taxe de vente harmonisée (TVH) et les impôts sur le revenu des sociétés et celui des particuliers.

4.58 Nous présentons l'indicateur de flexibilité du rapport entre les recettes de provenance interne et le PIB à la pièce 4.15.

Comment lire la pièce

4.59 Un ratio croissant entre les recettes de provenance interne et le PIB démontre une tendance négative, car une plus grande part des recettes de la province est générée par l'économie provinciale. Cela limite la capacité de la province de hausser les impôts et les taxes à l'avenir, ce qui rend la province moins flexible quant aux moyens de générer des recettes.

Pièce 4.15 – Rapport entre les recettes de provenance interne et le PIB

Rapport entre les recettes de provenance interne et le PIB

Source : Préparé par le VGNB d'après les données des exercices pertinents des Comptes publics avec les retraitements qui y sont indiqués.

Détails à l'appui des indicateurs de vulnérabilité**Définition de vulnérabilité**

4.60 La vulnérabilité est la mesure selon laquelle un gouvernement dépend de sources de financement sur lesquelles il n'exerce pas de contrôle ou d'influence.

Rapport entre les paiements de transfert et les recettes totales**Changement à neutre à court terme**

4.61 Nous avons modifié notre évaluation de la tendance à court terme qui est passée de favorable à défavorable. Nous continuons d'évaluer la tendance à long terme comme étant favorable.

4.62 Nous avons constaté qu'en 2019, environ 1 % de plus des recettes totales de la province a été tiré des transferts du gouvernement fédéral en comparaison à 2018. Cela indique que la province a été plus dépendante du gouvernement fédéral en 2019, ce qui la rend plus vulnérable. Par conséquent, nous avons modifié notre

évaluation de la tendance à court terme comme étant neutre.

***Aucun changement
dans la tendance
favorable à long terme***

4.63 Nous continuons toujours d'évaluer la tendance à long terme comme étant favorable. Nous avons remarqué que le pourcentage a diminué de 2010 à 2019. Cela montre que la province est moins dépendante du gouvernement fédéral comme source de recettes à long terme.

4.64 Nous présentons l'indicateur de vulnérabilité du rapport entre les paiements de transfert et les recettes totales à la pièce 4.16.

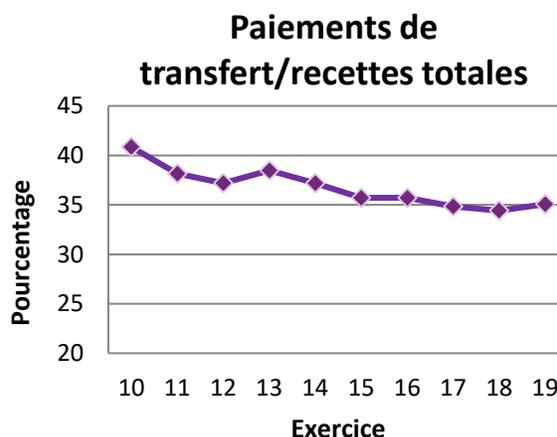
Comment lire la pièce

4.65 Un ratio décroissant entre les paiements de transfert et les recettes totales dénote une tendance positive, car la province est moins dépendante de sources externes (comme le gouvernement fédéral) pour des recettes. Si le ratio augmente, la province est plus vulnérable aux décisions du gouvernement fédéral en matière de financement.

Pièce 4.16 – Rapport entre les paiements de transfert et les recettes totales

Rapport entre les paiements de transfert et les recettes totales

Exercice	Transferts du fédéral (en milliards de dollars)	Recettes totales (en milliards de dollars)	Transferts du fédéral/ recettes totales (en pourcentage)
2010	2,9	7,1	40,8 %
2011	2,9	7,6	38,2 %
2012	2,9	7,8	37,2 %
2013	3,0	7,8	38,5 %
2014	2,9	7,8	37,2 %
2015	3,0	8,4	35,7 %
2016	3,0	8,4	35,7 %
2017	3,1	8,9	34,8 %
2018	3,2	9,3	34,4 %
2019	3,4	9,7	35,1 %



Source : Préparé par le VGNB d'après les données des exercices pertinents des Comptes publics avec les retraitements qui y sont indiqués.

Rapport entre la dette en devises et la dette nette

4.66 Nous avons évalué les tendances à court et à long terme comme étant favorables. L'efficacité de la stratégie de couverture de la province nous a amenés à évaluer cet indicateur comme étant favorable.

4.67 Le risque d'exposition de la province aux fluctuations des devises a été mixte au fil du temps. Le montant de la dette nette en devises s'est accru au cours des deux derniers exercices. Cependant, la province compense (réduit) ce risque en recourant à une stratégie de couverture efficace.

4.68 La province se sert de plusieurs solutions de rechange pour réduire (couvrir) le risque associé à la dette remboursable en devises :

- swaps qui permettent de rembourser la dette consolidée et de payer les intérêts en dollars canadiens;
- contrats de change à terme (qui permettent à la province d'acheter des devises à un prix précis et à une date future déterminée).

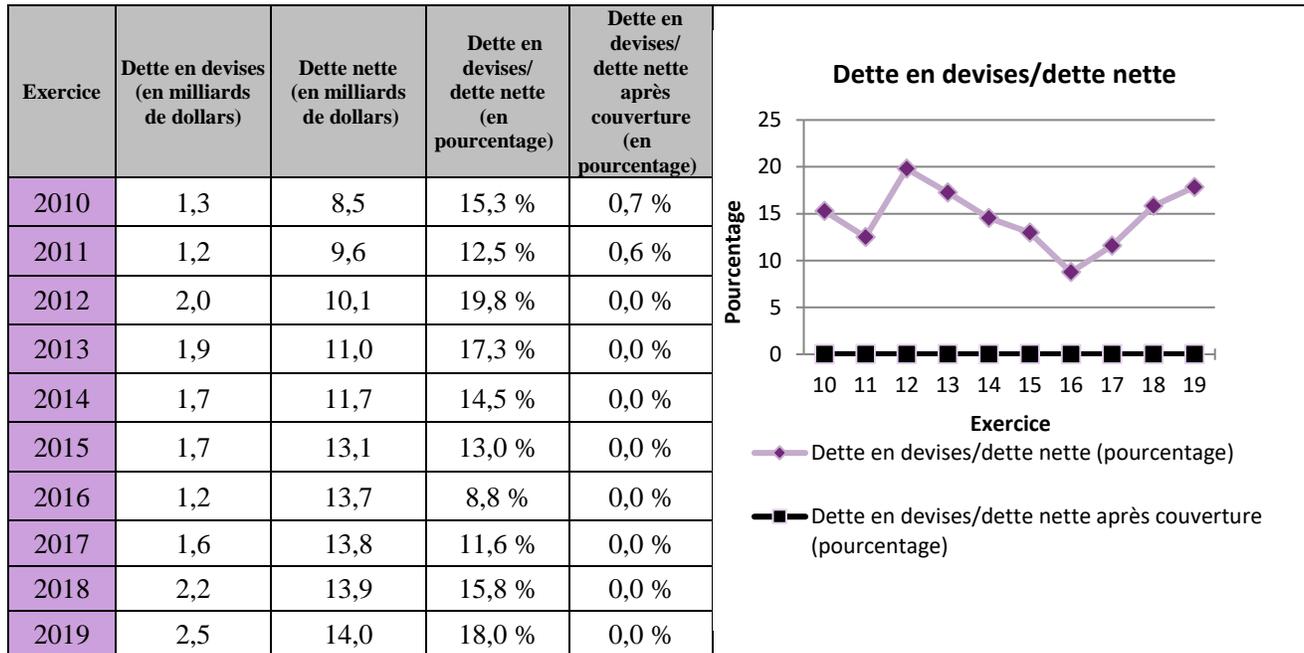
4.69 Nous présentons l'indicateur de vulnérabilité du rapport entre la dette en devises et la dette nette à la pièce 4.17.

Comment lire la pièce

4.70 La pièce 4.17 présente deux pourcentages. Le pourcentage après couverture est celui important à analyser. S'il augmente, alors la province est plus vulnérable lorsque les taux de change fluctuent, ce qui indique une tendance négative.

Pièce 4.17 – Rapport entre la dette en devises et la dette nette

Rapport entre la dette en devises et la dette nette



Source : Préparé par le VGNB d'après les données des exercices pertinents des Comptes publics avec les retraitements qui y sont indiqués.